

La journée de l'arbre à la Pointe Marchand



C'est une belle brochette de participants qui se sont présentés à la pointe Marchand, le 21 mai dernier dans le cadre de la journée de l'arbre.

Des élus, des bénévoles et des employés municipaux ont mis la main à la pâte pour offrir à la population une belle journée d'activités !

- ◇ 1500 arbres ont été donnés par l'équipe de distribution
- ◇ Le voyage de compost en provenance de l'éco-centre a trouvé preneur
- ◇ La table d'artisan de recyclage était attrayante avec des décorations de jardin
- ◇ Une vingtaine de ventes de garages avaient lieu sur le territoire Claudien
- ◇ Des chênes à gros fruits ont été plantés à la pointe pour poursuivre le réaménagement.



Merci à tous les participants dont ceux de la table d'échange de plantes vivaces et annuelles!

Yannik Scrosati, votre intervenante en loisirs



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, Route de l'Église, Saint-Claude
(Québec) J0B 2N0
Téléphone: 819 845-7795



Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault

L'Été 2016 est à nos portes et L'Association tient à vous informer que l'assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra samedi le **11 juin à 10 h** au camping Des Baies.

*Plusieurs changements sont en cours et pour en savoir plus il est important d'assister à cette rencontre.

*Les cartes de membre 2016 sont maintenant disponibles au coût de 10\$. Vous pouvez vous les procurer, auprès de :

Lise Brochu 819-845-3252 ou Jean-Luc Paquette 819-845-4187 et lors de l'assemblée annuelle du 11 juin.

*Prenez note que votre carte de membre 2016 vous permet de profiter de 20% de rabais chez «Les P'tites Serres Du Jardinier».

***Il y aura le tirage de 2 certificats cadeau de 50\$ de «Windsor Pronature chasse et pêche» parmi tous ceux qui se seront procuré leur nouvelle carte de membre 2016.**



France Isabelle secrétaire/trésorière

Conseils de civisme - Vagues des bateaux.

Savez-vous que vous êtes responsable des vagues que produit votre bateau et que vous pourriez être poursuivie pour les dommages qu'elles auront causés aux quais ou aux bateaux qui y sont amarrés.

SVP à l'approche d'un quai ou lorsque vous naviguez près de la rive, ralentissez. Si vous jouez dans l'eau à remorquer un skieur ou un tube, faites-le loin des résidences ou des installations côtières. Cela pourrait vous éviter des ennuis et des discussions houleuses avec vos voisins et amis, pensez aux rives.



POUR RÉCUPÉRER MES PILES, C'EST À L'HÔTEL DE VILLE !

Vous n'avez plus aucune raison de jeter vos piles et téléphones cellulaires à la poubelle. En effet, il y a maintenant dans toutes les municipalités de la MRC du Val-Saint-François au moins un endroit où vous pouvez vous en débarrasser gratuitement :

À VOTRE HÔTEL DE VILLE ou à votre bureau de poste de Saint-Claude.

Grâce à la participation de la municipalité, les citoyens ont ainsi un endroit à proximité de chez eux où apporter leurs piles et téléphones cellulaires afin qu'ils soient recyclés ou éliminés de façon sécuritaire pour l'environnement



RECUPERATION PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a maintenant un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture. On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.

RECUPEX

RECUPERATION DE VETEMENT MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements (vieux, bons, troués, souliers, sacs à main et autres) jusqu'à la fin de l'été. Triez vos vêtements.

Un contenant est installé près de l'Hôtel de ville, dans le stationnement, 295, Rte de l'Église

Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex inc. : 819-820-1300.

AVIS– vandalisme sur les terrains

Du vandalisme en autos ou encore en VTT a eu lieu sur les terrains municipaux et sur les terrains de l'école. Nous demandons aux témoins de ces actions de continuer à contribuer au dossier ouvert en signalant les individus. Vous pouvez communiquer au bureau municipal ou directement avec la sûreté du Québec

Merci de conserver vos biens publics en bons états!

Nouvelles municipales

RÉPARATIONS PRINTANIÈRES POUR CERTAINS CHEMINS ET RECHARGEMENT MAJEUR

Les chemins municipaux nécessitent des réparations printanières tels qu'ajout de gravier, pierre, réparation d'asphalte, réparation de ponceaux et excavation de chaussée.

Des réparations printanières pour un montant de 15 000\$ sont autorisées.

DEMANDE DE PARTENARIAT POUR PROJET DE LOISIRS COLLECTIFS AVEC LA CAISSE DES SOURCES

La Caisse des Sources a transmis une lettre pour encourager les organismes à regrouper l'ensemble des demandes d'aide ou de participation de la Caisse pour les différents projets. La Caisse des Sources est fière de faire la différence au sein de la collectivité et désire contribuer au développement et au mieux-être de la communauté.;

La municipalité de Saint-Claude désire offrir des activités et des événements jeunesse, collectifs, communautaires et sociaux pour la population de la municipalité et des environs et avoir un partenaire comme la caisse des Sources est bénéfique pour les deux parties, en ce sens offrir plus activités et services à chaque événement en échange de visibilité et une vitrine publicitaire pour la Caisse des Sources. Une demande regroupée pour tous les projets municipaux a été fait auprès de la Caisse des Sources.

SOUPER – SOIRÉE LE BISON EN FÊTE

La date retenue est le 15 octobre 2016 pour une autre édition du « Bison en fête ». La municipalité désire contribuer à un organisme à but non lucratif soit **L'ÉCOLE SECONDAIRE DU TOURNESOL, PROJET PARC-ÉCOLE**, pour une deuxième année.

APPEL D'OFFRES – VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

Le conseil a adopté le règlement no 2015-300, règlement sur la vidange des installations septiques des résidences isolées en 2015. Un appel d'offres public a été publié sur le service électronique d'appel d'offres SEAO et la municipalité a reçu quatre soumissions

Le conseil a retenu le plus bas soumissionnaire soit **BEAUREGARD FOSSE SEPTIQUE** pour un contrat de deux ans au total de 79 821,70\$.

Nouvelles municipales

RAMONAGE DE CHEMINÉES

Afin de remplir les engagements du schéma de couverture de risque, la municipalité de Saint-Claude offre le service de ramonage de cheminées. Le contrat soit octroyé aux **SERVICES HEBERT RAMONAGE** pour un montant forfaitaire de 39.00\$/ par cheminée.

L'entrepreneur en ramonage devra remettre un rapport détaillé des cheminées ramonées au service incendie de St-Claude.

Les propriétaires qui souhaitent faire le ramonage de la cheminée sur un bâtiment additionnel à la même adresse, la charge de 43\$ seront à leur frais.

Les propriétaires qui souhaitent faire le nettoyage de tuyaux à fumée et l'appareil de chauffage, la charge de 30\$ seront à leur frais.

RÉSEAU ROUTIER – RECHARGEMENT GRANDE-LIGNE ET CHEMIN SAINT-PIERRE

Les chemins municipaux nécessitent des travaux importants de structure, excavation, rechargement, de drainage afin d'offrir un bon état des routes.

Le conseil priorise les secteurs suivants ; chemin Grande-Ligne (tronçon entre rang 7 et rang 9) et le chemin St-Pierre entre le pavage et la rue Lepage-Vigneux ;

Les travaux à réaliser se décrivent comme suit ; (excavation, drainage, rechargement et amélioration de la chaussée) d'un tronçon du chemin Grande-Ligne et chemin St-Pierre pour un montant de +/- 25 000\$.

RECHARGEMENT EN ARDOISE AU RANG 5 MITOYEN AVEC SAINT-GEORGES

Le rang 5 (tronçon entre la route de l'église et la limite de Saint-Georges) nécessite des travaux de rechargement afin d'améliorer la structure ;

Ce chemin est mitoyen avec la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor et les deux municipalités s'entendent pour défrayer le coût d'entretien de ce chemin. Les travaux à réaliser se décrivent comme suit ; (drainage, rechargement et amélioration de la chaussée) pour un montant de +/- 20 000\$ pour fournir la machinerie et pour les membranes. La municipalité de Saint-Georges contribue pour le même montant pour le rechargement en ardoise.



C'est à TOI de m'apprendre les bonnes manières

Le retour du beau temps annonce les promenades avec Fido dans les nombreux parcs et espaces verts de la région. Mais est-ce que ce dernier connaît les bonnes manières? Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de ces parcs et boisés, il est de votre devoir d'enseigner les bonnes manières à votre chien, dont les suivantes.

Tenir votre chien en laisse : saviez-vous que Fido ne peut se promener en liberté dans un espace public? Plusieurs municipalités estriennes exigent en effet - et avec raison - que votre chien soit être tenu en laisse et accompagné d'une personne qui en a le contrôle lorsque celui-ci se trouve hors des limites de votre résidence ou de votre terrain.

Ramasser les matières fécales de votre chien : saviez-vous que dans un lieu public vous devez retirer les matières fécales de Fido et en disposer d'une manière hygiénique? Il s'agit en effet d'un règlement en vigueur dans plusieurs municipalités de la région et on peut aisément comprendre pourquoi...

Enregistrer et identifier votre chien : saviez-vous que si vous résidez dans l'une des municipalités desservies par la SPA de l'Estrie, vous devez enregistrer votre animal de compagnie (les chiens, mais également les chats) et lui faire porter en tout temps son médaillon d'identification? Ce règlement municipal vise non seulement à assurer sa sécurité, mais à vous donner une paix d'esprit s'il vient à se perdre ou à fuguer.

Fréquenter les espaces publics avec votre chien est un privilège. En agissant de façon responsable et respectueuse envers autrui, vous œuvrez à faire en sorte de conserver ce privilège.

Des ressources pour vous aider

Enseigner les bonnes manières à votre chien n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la SPA de l'Estrie est là pour vous donner un coup de pouce! Notre site offre une multitude de ressources en ligne; consultez la section *Chiens* sous l'onglet « M'informer » au spaestrie.qc.ca. Notre intervenante en comportement canin peut également vous conseiller; vous pouvez la joindre au 819 821-4727, poste 111.

À l'inverse, si vous vivez un **problème de nuisance en lien avec un animal de compagnie**, communiquez avec nous au 819 821-4727, option 5. Notre équipe est là pour vous aider.

Bonne promenade!

Je reviens au quai en toute Sûreté!

Alors que la saison estivale bat son plein, la Sûreté du Québec invite les plaisanciers à respecter les règles de sécurité lors de leurs sorties sur les plans d'eau.

La Sûreté du Québec remet donc à l'avant-plan sa campagne « Je reviens au quai en toute sûreté » en mettant l'accent sur l'importance d'acquiescer de la formation pratique en navigation, d'être attentif à son environnement et d'éviter les manœuvres imprudentes.

En effet, une connaissance déficiente en matière de conduite d'une embarcation et des comportements téméraires sont à l'origine de la plupart des collisions.

Tout au long de l'été, l'ensemble des patrouilleurs rejoindra les plaisanciers sur l'eau et aux abords des quais afin de les sensibiliser à ces problèmes et à prévenir ainsi des collisions. Pour renforcer leurs messages, ils remettront aux amateurs de nautisme un dépliant comportant notamment de l'information sur les règles d'abordage. Mentionnons que l'an dernier, huit (8) collisions mortelles sont survenues sur l'eau au cours de la saison estivale.

La Sûreté a fait de la sécurité des usagers sur les sentiers récréotouristiques et sur les plans d'eau l'une des priorités organisationnelles de son Plan stratégique 2012-2016. Toutefois, la collaboration des plaisanciers demeure nécessaire afin d'assurer une quiétude lors de leurs sorties puisque chacun est responsable de sa conduite sur l'eau pour revenir au quai en toute sûreté.

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Estrie/Centre-du-Québec
819-572-6050
www.sq.gouv.qc.ca



PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL - SAINT-CLAUDE

Aux contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 2 mai 2016,

A adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 2016-304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°2009-281 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1.

À compter du 1er août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Que ce règlement entre en vigueur.

4

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.



Suite

ASPHALTE NEUF: Nous sommes très heureux et apprécions beaucoup le nouvel asphalte dans la portion du chemin St-Pierre devant chez nous. Ce pavage diminuera grandement le désagrément de la poussière et des nids de poule. Mais, nous savons aussi que la belle route nous incite à rouler plus vite. C'est pourquoi, nous désirons vous sensibiliser au fait que la traverse de piétons entre le camping et la plage est très achalandée et qu'il est très important de ralentir et de respecter les traverses de piétons afin d'éviter les contraventions, mais surtout afin d'éviter de heurter un enfant qui n'ayant en tête que l'excitation d'aller jouer dans l'eau, oublie la règle de prudence de regarder sur les deux coté avant de traverser. Et vous, comment vivriez-vous avec ça ? S.C.

RESTO CANTINE DES BAIES: Notre cantine est maintenant ouverte. Nous lançons l'invitation à tous les riverains qui désirent profiter de ce service. Comme par le passé, nous sommes ouverts les fins de semaine seulement à partir du vendredi 4 h. au dimanche soir 8 h. Bienvenue à tous. S.C.

EMPLOYÉ(ES) DEMANDÉS : Cuisinier(e) pour travail à temps partiel les fins de semaine ainsi qu'un préposé à l'entretien ménagé. Pour infos, appelez au Camping au 819-845-4992

Camping des baies

Sylvain Charland, Manon Paris

819-845-4992.

La propreté avant tout

Soyez fier de votre milieu!

Continuer votre excellent travail pour améliorer l'apparence de votre propriété. La municipalité lance donc un appel à tous concernant la propreté de vos bâtiments et celle de votre terrain.

Nous sollicitons votre collaboration pour garder notre environnement propre et libre de toutes nuisances. Les déchets et les choses inutiles doivent être ramassés. De plus, on vous demande de faire l'inspection et le nettoyage du fossé en face de votre demeure, cela rendrait notre municipalité plus accueillante.

Merci de poser ces petits gestes qui font la différence.



Investissement majeur :

Le camping des baies est fier de vous annoncer un investissement majeur dans ses installations et ses infrastructures. En effet, près de 500,000 \$ ont été investis dans une nouvelle usine d'épuration des eaux usées et dans l'ajout de quelque 40 nouveaux sites.

Quoi que notre ancien système de traitement des eaux usées fonctionnait efficacement et qu'il ne laissait échapper aucune source de pollution, il ne rencontrait plus les normes d'aujourd'hui fixées par le ministère de l'Environnement.

En tant que propriétaires du camping des baies, nous sommes conscients de la qualité de la nature qui nous entoure et nous travaillons constamment à réduire au minimum notre empreinte écologique, que se soit en investissent dans nos infrastructures, en n'utilisant pas ou très peu d'herbicide, insecticide ou produit dangereux pour l'environnement. Nous travaillons de concert avec les gens de l'association des riverains que ce soit pour l'ensemencement des poissons ou pour un certain contrôle des embarcations qui sont mises à l'eau.

De plus, nos clients sont sensibilisés à l'importance de faire leurs parts que ce soit en utilisant que du bois de première qualité dans les foyers extérieurs, l'utilisation de produits dégradables, la bonne gestion des déchets domestiques afin de ne pas déstabiliser les habitudes alimentaires des animaux sauvages qui vivent à proximité, ou bien, en respectant les règles qui concernent les prises de poissons et leurs nombres.

Nous sommes fiers de la bonne entente qui règne entre nous, les riverains et la municipalité de St-Claude et sont personnel dévoué à l'écoute de nos besoins et toujours prêt à travailler dans l'atteinte de nos objectifs environnementaux respectifs. Nous travaillons fort pour que la présence du camping autour de notre lac soit positive et constructive à l'essor de notre municipalité et de notre région.

Camping des baies

Sylvain Charland, Manon Paris

819-845-4992.

12



Service Incendie de Saint-Claude

GROUPE GPI—VISITE pour la prévention

Veillez noter que la firme GPI a été mandatée pour effectuer le travail de prévention tel que requis par les normes du schéma incendie afin de remplacer le préventionniste qui a quitté sa fonction. Des représentants identifiés visiteront sous peu vos résidences.

Saison des feux extérieurs – permis de feu

Saviez-vous que depuis avril, il est nécessaire d'obtenir un permis de feu avant de faire un feu à ciel ouvert sur le territoire de la municipalité? Déjà, le service incendie a reçu un appel pour un feu de broussailles... 65% des incendies de forêt sont causés par l'homme et cela représente des coûts faramineux aux municipalités!

La Vigilance est de mise!

Il est nécessaire d'aviser un garde feu AVANT de démarrer votre feu.

Le garde-feu vous remettra votre permis une fois être allé approuver vos installations afin de réduire tous risques! Il est possible, de plus, qu'il vous remette quelques recommandations!

Voici les garde-feux actuels pour la saison sont:

Michel Randlett : 819 845-7397

Madame Paméla Mailhot : 819 845-1428 ou pagette: 819-347-2714

Madame Yannik Scrosati : 819-446-5943

Service Incendie: 819-845-7795 poste 5



ACCES À UN DEFIBRILLATEUR POUR SAUVER UNE VIE : DÉFIBRILLATEUR

Le conseil a procédé à l'installation d'un défibrillateur au centre aux Quatre Vents afin d'avoir un outil de réanimation cardiaque dans cet établissement public;

Les gestionnaires, le Groupe Entraide a offert de contribuer pour la moitié du coût de cet appareil.

Nous tenons à mentionner à la population qu'il a maintenant trois appareils de défibrillation sur l'ensemble du territoire :

À la caserne incendie, le service incendie, 295, route de l'église

Au Camping des Baies, 368, chemin st-Pierre

Au centre Aux Quatre Vents, 563, rang 7



Bibliothèque Irène Duclor

Veillez prendre note que pour la période estivale, la bibliothèque sera ouverte seulement les mardis soirs de 18h30 à 19h30, sauf pour les mardis des 2 semaines de vacances de la construction (fermeture le 26 juillet et le 2 août).

Elle sera rouverte les samedis à compter du 3 septembre.

J'aimerais prendre ce moment pour remercier les bénévoles de la bibliothèque pour le temps qu'elles consacrent à aider et servir la population de St-Claude qui bénéficie d'une excellente bibliothèque avec un vaste choix de livres; soient des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des revues, des albums d'enfants ainsi que des romans pour les jeunes. De plus, vous pouvez faire parvenir des livres d'autres bibliothèques dans le réseau! Les bénévoles de la bibliothèque aimeraient vous souhaiter un été agréable.

La ressource numérique **Zinio** est maintenant disponible aux abonnés des bibliothèques, qui sont membres du Réseau BIBLIO de l'Estrie. Zinio permet l'accès à des revues, en format numérique.

De plus: La ressource numérique **Généalogie Québec** est maintenant disponible aux abonnés des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Estrie. Généalogie Québec c'est : Plus de 42 000 000 images et fiches à consulter à l'aide des grands outils de recherche de l'Institut généalogique Drouin de l'origine de la Nouvelle-France à aujourd'hui;

☑ Accès à la base de données LAFRANCE comprenant tous les mariages catholiques du Québec de 1621 à 1913, ainsi qu'à tous les actes de baptêmes et sépultures catholiques entre 1621 et 1849.

☑ Recherche par famille dans les Grandes collections, section Nécrologe, répertoires avec fiches de

Nouvelles de l'école

Rentrée scolaire en août 2016

Tu as oublié la période d'inscription de février ?

Tu auras 4 ans ou 5 ans avant le 30 septembre prochain ?

Tu viens d'arriver ou de déménager dans la municipalité ?

Il est grand temps de t'inscrire à l'école, 819-845-3818

« Une école à découvrir »

L'équipe CADRE de l'école Notre-Dame du Sourire en collaboration avec la municipalité de Saint-Claude, verse une subvention dans le but d'ENCOURAGER les familles du milieu. Ce programme a vu le jour en 2003 et est reconduit depuis ce temps. Un crédit sera accordé pour chaque inscription d'un nouvel enfant à l'école, jusqu'à concurrence de **150\$ soustraite à la facture d'automne** pour aider à défrayer une partie ou la totalité des frais.

« BIENVENUE CHEZ NOUS,



Animation Estivale
Saint-Claude

SERVICE D'ANIMATION

ESTIVALE DE SAINT-CLAUDE

Rappel

Le formulaire d'inscription pour le Service d'Animation Estivale est disponible en ligne sur le site internet de la municipalité: www.municipalite.st-claude.com ou via transfert courriel avec l'intervenante en loisirs à l'adresse suivante: loisir.st-claude@outlook.com

SAE St-Claude : 7 semaines d'activités incluant des sorties et des animations spéciales!
Une équipe d'animateurs formés et des groupes rotatifs!
Du sports, de la culture, de la technologie, de l'art, de la science et du plein air!
Un service de garde matin et soir !

INSCRIPTIONS maintenant : Dernière semaine avant l'organisation des groupes!



Aux électeurs de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite

municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 4 avril 2016,

A adopté le règlement no 2016-303:

« REGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITE EN 6 DISTRICTS ELECTORAUX ».

Que la Commission de la représentation a examiné ce règlement le 11 mai 2016!

Que les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Claude, 26 mai 2016.

France Lavertu
Directrice générale, sec-très.

Permis

**VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DES TRAVAUX À VOTRE PROPRIÉTÉ,
alors n'oubliez pas de demander votre permis.**

Nul ne peut édifier ou installer une construction permanente ou temporaire, ni modifier, réparer, déplacer, transformer ou démolir une construction ou une partie de construction, ni entreprendre des travaux contingents sans avoir obtenu au préalable, un permis à cet effet. Nous demandons à nos citoyens, de bien vouloir **faire la demande pour un permis, au moins 30 jours avant le début des travaux**. Ceci a pour but de bien étudier, analyser et préparer la demande de votre permis et ainsi éviter bien des désagréments, si l'émission de votre permis ne peut être autorisée et/ou autorisée à la date prévue des travaux.

Soyez prévoyant, l'officier à la possibilité d'émettre les permis dans les 30 jours suivants la demande de celui-ci. Veuillez prendre un rendez-vous avec Mathilde Noel, officier en bâtiment , 819-845-7795 poste 2

MÉMO postes téléphoniques:

Veuillez noter que le bureau municipal est maintenant doté d'un système de répondeur téléphonique vous permettant d'avoir accès à chacun des volet municipaux.

Directrice générale: poste 1
Officier de bâtiment: poste 2
Loisir: poste 3
Voirie: poste 4
Service incendie: poste 5
Maire: poste 6
Toutes informations: poste 0
Poste Canada : poste 223

Il est important de diriger votre appel au bon endroit afin que l'on puisse vous répondre efficacement!

Produits et services

CANTINE DE LA BALLE!



Madame Jacinthe Pellerin est fière de vous annoncer que la cantine de la balle-molle est ouverte les soirs de balle.

Vous pouvez commander vos repas au 819 212-6745.

Réalisation et entretien d'aménagements paysager

MAURICE GILLES PAYSAGISTE

279, Route de l'Église

819 845-4345 819 572-8427

Mini excavatrice, taille de haies entretien paysager

Notre maitre de poste

Nathalie

vous attend!

Heures d'ouverture

Lundi : 9h00 à 13h00
Mardi : 9h00 à 13h00
Mercredi : 9h30 à 12h00 & 16h30 à 18h00
Jeudi : 9h00 à 13h00
Vendredi : 9h00 à 13h00

Situé au:
295B, rte de l'Église
St-Claude
819-845-7795
poste223

Formulaires pour les demandes de passeport disponible, pièces de monnaie, xpresspost



LES P'TITES SERRES DU JARDINIER

**250 rang 8, St-Claude,
819-845-2473**

Un centre jardin à la campagne!

Venez nous rencontrer et suivez-nous sur Facebook !



Nouvelles du Groupe Entraide

PÉTANQUE

Tous les mardis
Heure : 19h00
Bienvenue à tous !



Souper du vice-président, samedi le 11 juin

Le Groupe Entraide de St-Claude (FADOQ) vous invite à la dernière soirée de la saison. Pour l'occasion un souper sera servi à 18h, au coût de 25 \$ incluant la soirée.

Bienvenue à tous.

Le thème exploité pour cette soirée est VIVE L'ÉTÉ,
Pour informations : 819-845-2809 (Marie-Paule) 819-845-3557 (Serge)

Roch et Estelle feront la musique.
Apportez vos consommations.



LOCATION DE SALLES

CENTRE AUX QUATRE VENTS 563, Rang 7 à Saint-Claude

- ⇒ Offrez des moments magiques à vos invités dans des lieux chaleureux
- ⇒ Possibilité de financement avec la gestion du bar
- ⇒ Vous devez faire votre demande à la régie des alcools
- ⇒ **Pour réserver: Marie-Paule Leclerc: 819 845-2809**

8



- Ramonage avec certificat de ramonage
- Nettoyage et inspection de tuyaux à fumée et appareil de chauffage
- Inspection systématique avec caméra
- Installation de conduits en inox

Informations:
819 260-1542

MEMBRE DE L'ASSOCIATION
DES PROFESSIONNELS DU NETTOYAGE
100 5612 075 01



Ramoneur autorisé par la Municipalité de ST-CLAUDE
Selon l'entente municipale pour effectuer le service d'inspection et de
ramonage extérieur des cheminées pour 2016

(Coûts assumés par la Municipalité)

Si vous ne pouvez pas être présents selon les dates mentionnées, contactez-nous pour nous en informer et prendre rendez-vous pour les dates suivantes uniquement

Si vous désirez le service de nettoyage de tuyaux à fumée et de votre appareil de chauffage au bois, des frais s'appliqueront

Assurez-vous que les portes de l'appareil de chauffage soient fermées lors du service de ramonage

****LE RAMONAGE NE SERA FAIT QU'EN JUIN SEULEMENT****

SEMAINE À PARTIR DU 1^{ER} JUIN

5^e Rang; 6^e Rang; Chemin Marcotte; Chemin La Grande Ligne; Chemin Plante;
Chemin St-Cyr; Chemin Lacroix; Route de l'Église; Rue Daniel, Rue Gérard;

SEMAINE DU 6 JUIN

Chemin St-Pierre; Rues : Lepage-Vigneux; Lacasse; Roy; St-Laurent; Corbeil;
Beauregard; Frédette; De La Laurentie; Du Barrage; Lussier; Picard; Dostie;
Lemieux; J.B.Bruneau; Martel; Chemin de la Domtar; 7^e rang;

SEMAINE DU 13 JUIN

Chemin Hamel; Chemin Laroche; Rues : Côté; Girard; Marie-Laure; Jeannot;
De Montréal; François-Xavier; Chemin Boissonneault; Rang 9; Route 249;
Chemin Laplante; Chemin Goshen; Rang 8;

Assurez-vous que l'installation de votre cheminée soit conforme, que son utilisation soit sécuritaire et qu'un entretien annuel soit fait